

Dimanche 27 avril 2025

Remplir en majuscules et adresser votre dossier avant le **21 avril 2025** afin de valider votre inscription

M / Mme : Nom : Prénom
Adresse
Code postal et ville :
Tél. Email

Je suis un Professionnel : N° d'inscription au RC.....

Je suis un Particulier : Numéro de la carte d'identité et lieu de délivrance

Je réserve un emplacement pour le bric à brac du 27 avril 2025 à Saint Longis (72) aux conditions de réservation suivante : **2€ le mètre linéaire pour les particuliers, 5€ pour les professionnels**

Longueur minimum de réservation :

- Sans véhicule sur l'emplacement : minimum 2m
- Avec véhicule de type L : minimum 4 m
- Avec véhicule de type break, Espace, Cross-over, fourgon : minimum 5m

Je réserve mètres linéaires, nombre de véhicule (s) :

Type de véhicule : VL break fourgon camion camping-car 4X4 remorque OUI/NON

Particulier : 2€ X Mètres =€ Professionnel : 5€ Xmètres =€

(établir le règlement par chèque, à l'ordre du comité des fêtes longonien)

Règlement du bric à brac 2025

- 1- La vente de boisson et la restauration sont strictement réservées à l'association organisatrice
- 2- L'organisation de tombola ou tout autre jeu à but lucratif est interdite par les exposants
- 3- L'utilisation de sonorisation individuelle n'est pas autorisée
- 4- L'association organisatrice (Comité des fêtes longonien) décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel ou de véhicule
- 5- Aucun emplacement ne pourra être occupé ou utilisé si le dossier est incomplet
- 6- L'association se réserve le droit de récupérer les emplacements si le bénéficiaire ne s'est pas présenté avant 8h30.
L'installation s'effectuera entre 7h00 et 8h30.
- 7- Les places affectées par les organisateurs ne sont pas modifiables pour quelques raisons que ce soit le jour du bric à brac
- 8- En aucun cas la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée
- 9- Le bénéficiaire s'engage à se munir d'une pièce d'identité, et pour les professionnels, d'un justificatif d'inscription au registre du commerce.
- 10- Le bénéficiaire s'engage à débarrasser et nettoyer correctement l'espace occupé
- 11- **Le nombre de places étant limité, les dossiers seront traités par ordre chronologique d'arrivée dans la mesure des places disponibles.**

Je déclare sur l'honneur ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code pénal)

Je règle impérativement au moment de mon inscription

J'ai lu et j'accepte le règlement du bric à brac

J'adresse l'ensemble à : Comité des fêtes longonien mairie 6 place Saint Pierre 72600 Saint-Longis

Fait à Le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » valant approbation du règlement